

A. Ethier:

Costumes d'été..... \$12.25 Pantalons d'hiver..... \$3.10
 Supér. aux échantillons.. 14.25

C.-E. Lamoureux:

Costumes d'été..... 11.45 Pantalons d'hiver..... 3.44
 Supér. à l'échantillon....

V.-R. Benjamin:

Costumes d'été..... 12.00 Pantalons d'hiver..... 3.50
 Wm. Currie:

Costumes d'été..... 8.50 Pantalons d'hiver..... 2.85
 Supér. aux échantillons.. 9.50

P. Ogulnick:

Costumes d'été..... 11.90 Pantalons d'hiver..... 3.50
 Drolet & Dufour:

Costumes d'été..... 9.51 Pantalons d'hiver..... 3.00
 J.-P. Rosenthal:

Costumes d'été..... 11.65 Pantalons d'hiver..... 3.25
 Après discussion, il est

Résolu: De remettre l'examen desdites soumissions à la prochaine assemblée.

—M. l'échevin Bumbray se présente devant l'assemblée et attire l'attention sur le fait que le bain d'Hochelaga a bien besoin de réparations et déclare qu'il est urgent de prendre des mesures pour continuer à procurer aux citoyens de l'Est des facilités pour se baigner.

Le président déclare qu'un crédit a été demandé au Conseil pour la construction d'un nouveau bain pour le district en question, et, qu'à tout événement, la Commission fera tout son possible pour donner les commodités nécessaires à cette partie de la ville, quant à ce qui concerne les bains publics.

—M. J. Darlington comparait devant la Commission et soumet une lettre de l'Association de la Réforme Municipale demandant que tous les bouchers et les boulangers soient forcés de tenir leurs voitures couvertes convenablement.

Résolu: Que ladite lettre soit remise au département de l'inspection des aliments pour qu'il agisse en conséquence.

—*Résolu:* Sur recommandation de l'ingénieur sanitaire, que des rapports soient faits au Conseil demandant que des égouts publics soient placés dans les rues suivantes: Dans la rue Amity, à partir de la rue Parthenais jusqu'à une distance de 50 pieds de l'avenue DeLorimier; et dans la rue Chaussé, à partir de la rue Amity jusqu'à 60 pieds de la rue Sherbrooke; dans la rue Boyer, à partir de la rue Gilford jusqu'à une distance de 750 pieds en allant vers le nord; dans la rue Saint-Christophe, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à une distance de 75 pieds en allant vers le nord. suivant les dispositions de l'article 544 de 62 Vict, chap 58.

—*Résolu:* De recevoir le rapport de la Commission des Incendies transmis par le Conseil, dans lequel on insiste pour que l'officier pourvoyeur Beaulieu soit relevé de l'obligation d'acheter des chevaux et du fourrage pour les autres départements.

—Le président déclare que l'Association des Laitiers, a attiré son attention sur le fait que certains commerçants de lait négligent de se conformer aux exigences de l'hygiène en ce qui regarde les soins à donner aux étables et aux laiteries, aussi bien que pour ce qui concerne la qualité du lait qu'ils fournissent à leurs clients, et par ce fait même, ils peuvent vendre à meilleur marché que la meilleure classe des laitiers. Elle insiste pour que des mesures soient prises pour faire cesser cet abus.

Après délibération, il est

Résolu: Que le président, ainsi que le médecin officier de santé, l'inspecteur des aliments, les docteurs J.-E. Laberge et Demers, soient autorisés à rencontrer les représentants de l'Association des Laitiers, pour étudier les meilleurs moyens de régler cette question et fassent rapport à cette Commission.

—*Résolu:* Que la requête de M. J.-L. Gaudet, demandant le permis de construire une étable pour 20 chevaux, aux Nos 534 à 540 rue Amherst, soit référée à l'ingénieur sanitaire pour qu'il fasse rapport.

—*Résolu:* Que la lettre de M. Milton L. Hersey, analyste de la Ville dans laquelle il s'engage à payer la dépense d'analyse des produits alimentaires par un analyste public dûment qualifié, sous la loi fédérale, lorsqu'il en sera requis par le Bureau de Santé, est reçue et adoptée.

—*Résolu:* Que vu la lettre du Dr McCarrey maintenant devant l'assemblée, le surintendant de la police sanitaire soit

A. Ethier:

Summer uniforms..... \$12.25 Winter trousers..... \$3.10
 Goods superior to samples. 14.25

C. E. Lamoureux:

Summer uniforms..... 11.45 Winter trousers..... 3.44
 Goods superior to sample.

V. R. Benjamin:

Summer uniforms..... 12.00 Winter trousers..... 3.50
 Wm. Currie:

Summer uniforms..... 8.50 Winter trousers..... 2.85
 Goods superior to sample. 9.50

P. Ogulnick:

Summer uniforms..... 11.90 Winter trousers..... 3.50
 Drolet & Dufour:

Summer uniforms..... 9.51 Winter trousers..... 3.00
 J. P. Rosenthal:

Summer uniforms..... 11.65 Winter trousers..... 3.25
 After discussion, it was

Resolved: To defer the consideration of said tenders until next meeting.

—Ald. Bumbray appeared before the meeting and drew attention to the fact that the Hochelaga bath was badly in need of repairs, and declared it was urgent that measures should be taken to continue to provide bathing facilities for the citizens of the East end.

The chairman stated that an appropriation had been asked from Council for the building of a new bath for the district in question, and that, in any case, the Committee would use its best endeavors to provide bathing accommodation for that part of the City.

—Mr. J. Darlington appeared before the meeting and submitted a letter from the Municipal Reform Association, asking that all butchers and bakers be compelled to keep the contents of their vehicles properly covered.

Resolved: That said document be referred to the Food Inspection Department for action.

—*Resolved:* On recommendation of the Sanitary Engineer, that reports be made to Council, asking that public sewers be laid in the following streets: Amity street, from Parthenais to within a distance of 50 feet of DeLorimier avenue, and in Chaussé street, from Amity street to within 60 feet of Sherbrooke street; Boyer street, from Guilford street to a distance of 750 feet northwards; St. Christophe street, from end of the present sewer to a distance of 75 feet northwards, in accordance with the provisions of article 544 of 62 Vict., chap. 58.

—*Resolved:* To receive the report of the Fire Committee, transmitted from Council, in which it is urged that supply officer Beaulieu be relieved of the duty of purchasing horses and fodder for other departments.

—The chairman stated that the Milkmen's Association had drawn his attention to the fact that certain milk dealers neglected to comply with the requirements of hygiene in regard to the condition of their stables and dairies as well as the quality of the milk they supplied to customers, and were thus enabled to under sell the better class of milkmen. They urged that measures be taken to remedy the grievance.

After discussion, it was

Resolved: That the chairman, together with the Medical Health Officer, the chief food inspector, Dr. J. E. Laberge and Dr. Demers, be authorized to meet representatives of the Milkmen's Association, study the best means of dealing with the question and report to this Committee.

Resolved: That the petition of Mr. J. L. Gaudet, asking permission to erect a stable for 20 horses, at Nos. 534 to 540 Amherst street, be referred to the Sanitary Engineer for report.

—*Resolved:* That the letter of Mr. Milton L. Hersey, City Analyst, in which he engages to pay the expense of the analysis of food stuffs by a duly qualified public analyst, under the Federal Law, when required by the Health Department, be received and adopted.

—*Resolved:* That in view of the letter of Dr. McCarrey, now before the meeting, the superintendent of the sanitary